

Demande d'intervention pour dialyse pour insuffisance rénale à domicile

helan

Mutualité libre

Comment demander ce remboursement ?

Grâce à **Mon Helan**, votre mutualité en ligne ou à l'**appli de Helan Mutualité libre** : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

Par courrier adressé à Helan Mutualité libre, Boomsesteenweg 5, 2610 Wilrijk.

Helan Mutualité libre

accorde une intervention jusqu'à 40 € par année civile.

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes effectuant une dialyse pour insuffisance rénale à domicile, dans leur habitation privée

Que faire pour en bénéficier ?

- Placez ici une vignette de la personne ayant effectué la dialyse à domicile
- Transmettez-nous ce document complété et signé par votre médecin OU une attestation médicale dûment complétée par votre médecin

Vignette ou coordonnées du client

Vignette

A compléter par le médecin traitant

Je confirme par la présente qu'une dialyse pour insuffisance rénale a été prescrite à
et que celle-ci a été effectuée à son domicile privé dans l'année

Nom et signature ou cachet du médecin traitant

Code de nomenclature : 840361

